COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 21.03.2019

Présents: Mme PLATEL, MM BEAUDOUX Michel (Vice-Pdt), DELESCHAUX Alain (Sec), DRAY Paul (Pdt), HOUZE Michel (Sec), VERITE Max.

Excusés: Mr GUICHETEAU Didier. HOUIN Laurent (CD).

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

AUDITION SENIORS

D3A

20488361 du 17.03.2019 CHANTELOUP LES VIGNES U.S. 2 / BREVAL LONGNES F.C. 1

Courrier de **BREVAL LONGNES F.C.** concernant l'arbitrage. La Commission convoque pour sa réunion du **jeudi 28.03.19 à 18h30:**

CHANTELOUP LES VIGNES U.S.:

M. SAFIR Youcef, arbitre bénévole.

M. HAMMI Rachid, capitaine

M. CHEHIDA Ammar, éducateur

M. ERNAULT Daniel

BREVAL LONGNES F.C.:

M. JEAN Gérard

M. LANGLOIS Jean Christophe

M. DUPRAY Alexis

<u>Motif:</u> Déroulement des formalités administratives avant et après match.

EVOCATION SENIORS

D4A

20488663 du 17.03.2019 MEZIERES A.J. 2 / MAGNANVILLE F.C. 2

Demande d'évocation de MAGNANVILLE F.C. sur la participation du joueur RATIE Fabrice de MEZIERES A.J. susceptible d'être suspendu. La Commission transmet à MEZIERES A.J. copie de la demande d'évocation et demande à MEZIERES A.J. de lui faire part de ses observations pour le 27.03.19 avant 17 h.

Débit 43,50€ à MAGNANVILLE F.C.

VETERANS

D3A

<u>20490118 du 17.02.2019 ANDRESY F.C. 11 / VERSAILLES</u> JUSSIEU 11

Demande d'évocation de ANDRESY F.C. sur la participation à cette rencontre du joueur FUSSI Yahia de VERSAILLES JUSSIEU susceptible d'être suspendu.

La Commission transmet à VERSAILLES JUSSIEU copie de la demande d'évocation et demande à VERSAILLES JUSSIEU de lui faire part de ses observations pour le 27.03.2019 avant 17h.

Débit 43.50€ à ANDRESY F.C.

D3A

<u>20490129 du 17.03.2019 AUBERGENVILLE F.C. 12 / VERSAILLES</u> JUSSIEU 11

Demande d'évocation de **AUBERGENVLLE F.C.** sur la participation à cette rencontre du joueur **FUSSI Yahia** de **VERSAILLES JUSSIEU** susceptible d'être suspendu.

La Commission transmet à VERSAILLES JUSSIEU copie de la demande d'évocation et demande à VERSAILLES JUSSIEU de lui faire part de ses observations pour le 27.03.2019 avant 17h.

Débit 43,50€ à AUBERGENVILLE F.C.

REPRISE DES DOSSIERS ERRATUM

VETERANS

D3A

20490114 du 10.03.2019 BREVAL-LONGNES F.C. 11 / ENT. MAGNANVILLE F.C./MANTOIS 12

Reprise de dossier paru dans YF1603 du 19.03.2019.

Réserves de **BREVAL-LONGNES F.C.** concernant l'article 7.10 : Joueurs ayant participé à la dernière rencontre d'une équipe supérieure ne jouant pas le même jour ou le lendemain.

Après vérifications, la Commission dit réserves recevables mais non fondées.

Lire

- Aucun des joueurs de l'ENT.MAGNANVILLE F.C./MANTOIS 12 inscrits sur la feuille de match objet des réserves, n'a participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure du MANTOIS F.C., le 24.02.2019 en Coupe des Yvelines contre ACHERES C.S. (article 7.10 du Règlement sportif du D.Y.F.).
- le MAGNANVILLE F.C. ne dispose pas d'équipe Vétérans propre au club.

Résultat acquis sur le terrain : BREVAL-LONGNES F.C. / MAGNANVILLE F.C. - 3 / 4

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCHES U17

D4A

20432877 du 17.03.2019 BONNIERES FRENEUSE 1 / EPONE MEZIERES U.S.B.S. 1

Réserves de **EPONE MEZIERES U.S.B.S.** concernant la participation à cette rencontre de plus de 2 joueurs « **Mutation** hors période ».

Lecture de la feuille de match.

Après vérifications, la Commission dit réserves recevables mais non fondées.

Seul le joueur WALLON Marouane, de BONNIERES FRENEUSE, est titulaire d'une licence « Mutation hors période », et aucun autre joueur n'est titulaire d'une licence Mutation.

Résultat acquis sur le terrain : BONNIERES FRENEUSE / EPONE MEZIERES 8 / 2

Débit 43,50€ à EPONE MEZIERES

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

L'homologation ne devient effective qu'en l'absence de match officiel prioritaire sur les tournois internes.

MONTIGNY LE BRETONNEUX A.S.

Tournois internationaux.
Participation de 4 équipes

U13. U15. U17. U19.

À HASSELT (Belgique) le 20 et 21.04.2019.

Transmis à la Ligue.

TRIEL A.C.

Tournoi U11, U13 le 23.06.2019. au stade Gaston CHIRAC. Homologués.

BEYNES F.C.

Challenges « de la Ville de BEYNES F.C. » U11, U13, U15. Le 05.05.2019. Homologués.

Quant aux U 9, ceux-ci ne peuvent jouer en tournoi mais sous forme de plateau.